Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260505-DCM_2026_24-DE

POULDERGAT
POULDREGAD

Commune de Pouldergat
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri SAVINA, Maire.

Etaient présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Anthony GONIDEC, M. Martial LIETOT-URVOIS, Mme Catherine LAMOUR, Mme Karine ALIOUANE, Mme Mélanie BERGEN, M. Adrien KERVAREC, Mme Elodie REMY, M. Tristan LE BARS

Absents ou excusés : M. Philippe CORNEC (jusqu'à 18h30), M. Philippe MARLE, Mme Isabelle FIACRE

Pouvoirs : M. Philippe CORNEC donne pouvoir à M. Henri SAVINA jusqu'à son arrivée

Secrétaire de séance : Mme Catherine LAMOUR

Date de la convocation : 30 avril 2026

DCM 2026-24 : Election des membres des commissions et comités consultatifs municipaux

Rapporteur : Maire

Monsieur le Maire rappelle le rôle des commissions et des comités consultatifs qui est de préparer et travailler en profondeur les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il indique que concernant la désignation des membres élus un appel à candidature a été formulé lors de la commission plénière du 31 mars 2026. Une seule liste de membres élus par instance a été recueillie.

En ce qui concerne les membres non élus, les conseillers municipaux ont recueilli les premières candidatures de personnes qualifiées ou représentantes d'association.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet de composition des commissions et comités consultatifs :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260505-DCM_2026_24-DE

Commission Finances	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Ronan Kervarec
Membres élus (5)	**Membres non élus (0)**
Henri Savina	/
Ronan Kervarec	/
Jeannine Lozac'hmeur	/
Tristan Le Bars	/
Philippe Cornec	/

Commission Travaux et aménagement	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Marie-Pierre Cosquer
Membres élus (8)	**Membres non élus (0)**
Henri Savina	/
Marie-Pierre Cosquer	/
Ronan Kervarec	/
Catherine Lamour	/
Anthony Gonidec	/
Martial Lietot-Urvois	/
Philippe Marle	/
Philippe Cornec	/

Commission Vie associative	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Mélanie Bergen
Membres élus (5)	**Membres non élus (0)**
Henri Savina	/
Mélanie Bergen	/
Jeannine Lozac'hmeur	/
Ronan Kervarec	/
Tristan Le Bars	/

Comité consultatif Affaires sociales et scolaires	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Jeannine Lozac'hmeur
Membres élus (6)	**Membres non élus (6 max)**
Henri Savina	Régine Gaudry
Jeannine Lozac'hmeur	Marie Gourlaouen
Marie-Pierre Cosquer	Andrée Hénaff
Mélanie Bergen	Christine Le Borgne
Elodie Rémy	André Le Coz
Tristan Le Bars	

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260505-DCM_2026_24-DE

Comité consultatif Culture et patrimoine	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Jeannine Lozac'hmeur
Membres élus (5)	**Membres non élus (5 max)**
Henri Savina	
Jeannine Lozac'hmeur	
Ronan Kervarec	
Karine Aliouane	
Adrien Kervarec	

Comité consultatif Ti Flap	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Jeannine Lozac'hmeur
Membres élus (5)	**Membres non élus (5 max)**
Henri Savina	
Jeannine Lozac'hmeur	
Ronan Kervarec	
Karine Aliouane	
Adrien Kervarec	

Comité consultatif Communication	
Présidence : Henri Savina	Proposition Vice-présidence : Ronan Kervarec
Membres élus (5)	**Membres non élus (5 max)**
Henri Savina	
Ronan Kervarec	
Jeannine Lozac'hmeur	
Mélanie Bergen	
Isabelle Fiacre	
Adrien Kervarec	

Vu l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales

Considérant que le conseil municipal peut librement former ses instances consultatives sous forme, notamment de commissions municipales ou de comités consultatifs, dont il doit fixer l'objet et la composition,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

entendu l'exposé du rapporteur,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260505-DCM_2026_24-DE

- **APPROUVE** la désignation des membres des commissions Finances, Travaux et Vie associative
- **APPROUVE** la désignation des membres élus des comités consultatifs Affaires sociales et scolaires, Ti Flap, Culture et patrimoine et Communication, pour la durée du mandat
- **APPROUVE** la désignation des premiers membres non élus du comité consultatif affaires sociales et scolaires, pour la durée du mandat
- **PROPOSE** aux habitants de Pouldergat d'adresser leur candidature motivée pour être membre non élu des comités consultatifs

A Pouldergat, le 5 mai 2026,
Pour extrait conforme,

Henri SAVINA,
Maire

Mairie de POULDERGAT (Finistère)

Catherine LAMOUR
Secrétaire de séance